AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-6-66 513657

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Plesu - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

15 F, 00

Bulletin n° 69 de Juin 1966 1966 - 14

DEPREDATEURS DIVERS DE LA LUZERNE

Dans un précédent bulletin (n°66, Mars 1966) nous avons passé en revue les principaux coléoptères nuisibles à la luzerne, mais d'autres insectes, appartenant à des ordres différents, s'attaquent aussi à cette culture. Nous citerons des Homoptères (Aphrophore écumeuse, pucerons) des Thysanoptères (Thrips), des Lépidoptères (petites tordeuses diverses), un hyménoptère (Brucophagus gibbus) et surtout des diptères (Cécidomyie).

L'aphrophore écumeuse, révèle sa présence dans les cultures par la substance visqueuse qu'elle secrète ("crachats de coucou"). Pratiquement sans intérêt en France, elle transmettrait, aux Etats Unis, des maladies à virus.

Le puceron noir de la luzerne et le puceron vert des pois peuvent pulluler en Juin-Juillet et entrainer une diminution de récolte. L'utilisation d'insecticides aphicides (1) efficaces contre d'autres déprédateurs entrave ces pullulations.

Les thrips, minuscules insectes brun foncé, noir, atteignant 1,5 à 2m/m de long, de forme très allongée, munis d'ailes garnies de longs cils lorsqu'ils sont adultes, toujours sans ailes et plus clairs à l'état de larves, commettent des dégâts insidieux parfois graves. Il s'agit surtout d'une espèce qui n'avait jamais été citée avant les travaux de BOURNIER et KOCHBAV : Odonthrips confusus que nous appelerons vulgairement thrips des fleurs de luzerne. Il s'agit, en effet, d'un insecte qui vit, la plupart du temps, à l'intérieur du calice des fleurs, se nourrissant du contenu des cellules des pièces florales (en particulier de la carène). Il entrave, de ce fait, selon un mécanisme assez complexe, la fécondation des fleurs.

Le Thrips des fleurs serait présent dans les cultures de Juin à Septembre et les auteurs conseillent, pour éviter ses dégâts, soit une méthode culturale (faire de la graine sur la première coupe) soit les traitements préventifs parfois préconisés contre certains coléoptères (traitement du sol, en remplaçant l'H.C.H par l'Aldrine), soit des traitement curatifs, Ceux-ci ne devront mettre en oeuvre, au moment de la floraison, que des insecticides non toxiques pour les abeilles (Toxaphène et endosulfan (2)).

Les chenilles des deux tordeuses des genres Adoxophyes et Cnephasia, peuvent s'attaquer aux jeunes feuilles des extrémités. Ces attaques sont rarement graves sur luzernes habituellement traitées.

Un petit hyménoptère (Brucophagus gibbus) de 1,5 à 2m/m pond dans les gousses des légumineuses fourragères et ses larves rongent les graines (rares sur luzernières traitées, plus fréquent sur trèfle).

Les Cécidomyies sont souvent les plus nuisibles parmi les déprédateurs cités.

../...

P 96

Ces insectes sont, à l'état adulte, de toutes petites mouches d'environ 2m/m, caractérisées par de longues antennes et de longues pattes. Leur abdomen est aminci à son extrémité et celui de la femelle se termine par une sorte de tarière (ovipositeur). On cite diverses Cécidomyies s'attaquant à la luzerne : Cécidomyie des gousses, Cécidomyie jaune, cécidomyie des bourgeons, cécidomyie des fleurs, les 2 dernières sont les plus connues.

- La Cécidomyie des bourgeons inquiète parfois les producteurs de luzerne. Elle pond entre les jeunes feuilles et les stipules des bourgeons terminaux et latéraux des parties supérieures de la tige. Ses larves, de couleur orangée, provoquent l'apparition des galles à l'intérieur desquelles on les trouve. Aucune méthode de lutte particulière n'a, encore, été envisagée contre ce déprédateur.

La Cécidomyie des fleurs est de beaucoup la plus dangereuse. Nous ne pouvons que résumer à son propos, ce que nous avons déjà écrit en 1961 (bulletin n° 9 Juin 1961). L'adulte qui a les caractères généraux très sommairement rappelés plus haut, mesure de 1,5 à 2m/m. Il est lavé de jaune, la tête et les longues antennes étant noires. Il apparait, fin mai début Juin, après nymphose, courant mai, des larves des différentes générations de l'année précédente, surtout de la dernière.

Dès leur sortie, les adultes s'accouplent et les femelles peuvent être observées dans les luzernières soit volant entre les sommités des plantes, notamment en fin de journée par temps calme, soit circulant au sommet des tiges et pondant dans de très jeunes fleurs en formation, de 3 à 5m/m de long. Les oeufs sont introduits par groupes de 5 à 10 à l'intérieur des fleurs, après 2 à 5 jours les larves apparaissent, d'abord jaunâtres, puis jaune citron. Elles se développent à l'intérieur de ces fleurs qu'elles quitteront 10 à 15 jours après pour s'enterrer et donner naissance, pour une forte proportion d'entre elles, à une 2° génération etc... (il y aura ainsi 2 à 3 générations qui se chevaucheront). Ce sont ces larves qui provoquent, du fait de leur mode d'alimentation, la formation des galles.

Ce qu'il est essentiel de retenir c'est que seul l'adulte est vulnérable, dans l'état actuel des choses, et qu'il doit être tué avant la ponte des femelles. Or cette ponte s'effectue de préférence, sinon exclusivement, dans les boutons floraux de 2 à 5m/m (boutons entièrement verts; pétales ne se recouvrant pas encore les uns les autres au sommet ce qui permet à la femelle d'introduire facilement son appareil de ponte à l'intérieur de la fleur). La ponte deviendra impossible à partir du stade liseré violet. Donc les traitements doivent être effectués lorsque 50 à 75% des inflorescences sont au stade bouton vert et avant le maximum de sorties des insectes (à défaut d'indications à ce propos, protéger le stade sensible de la luzerne).

Un 2° traitement peut être envisagé pour couvrir les inflorescences arrivées au stade sensible après le premier traitement afin de les protéger contre une fin de vol par exemple.

Les auteurs indiquent de nombreux insecticides susceptibles d'être efficaces. Il est évident que seuls peuvent être utilisés les produits non toxiques pour les abeilles lorsqu'on atteint la floraison (2° traitement).

En résumé, et en ce qui concerne les insectes cités dans cette note, le problème consiste essentiellement à surveiller les attaques de Thrips et à protéger les jeunes inflorescences contre la Cécidomyie des fleurs par 1 ou 2 traitements (jamais 3) en ne perdant pas de vue qu'il convient d'éviter de détruire les pollinisateurs, dont l'intérêt est primordial, spécialement pour cette culture.

JR. LUCAS

(1) aphicide : détruisant les pucerons.

(2) produits cités par MM. BOURNIER et KOCHBAV (annales des épiphyties - vol.16 -1965 pages 53 à 69

- AVERTISSEMENTS -

VIGNE

- Mildiou : Des taches provenant de repiquages sont apparues, d'autres sont en cours d'apparition. Elles sont parfois nombreuses dans certaines vignes. Aussi, la situation doit être considérée sérieusement.

  En conséquence, un traitement général sera mis en place dès réception.

- Vers de la Grappe : Le vol s'est prolongé et il est nécessaire de renouveler l'application conseillée dans le précédent bulletin dans toutes les vignes habituellement attaquées par ces ravageurs. Préférer un produit de type curatif.

ARBRES FRUITIERS

- Carpocapse (ou ver des pommes et des poires) : Le vol est commencé depuis le début du mois, en général, mais les pontes de quelque importance n'ont été déposées qu'à partir du 20. Pour empêcher les pénétrations qui pourraient commencer à se produire dans les premiers jours du mois de Juin, un traitement devrait donc être mis en place vers le milieu de la semaine du 30 Mai au 5 Juin.

- Tordeuse Orientale du pêcher : Les premières attaques sensibles sur pousses vont se produire incessamment. En pépinière et sur les jeunes arbres en formation, commencer la protection.

- Tavelures du poirier et du pommier : Des projections de germes hivernants (ascospores) seront encore possibles lors des prochaines pluies. Leur nombre sera considérablement réduit mais non encore négligeable. Renouveler la protection.

- INFORMATIONS -

CULTURES LEGUMIERES

- Mildiou de la pomme de terre : Dans toutes les cultures bien développées, il serait prudent d'appliquer dès maintenant un traitement soigné.

- Cultures de melon sous tunel plastique : Pour éviter l'établissement de la Cladosporiose un traitement pourrait être mis en place dès que possible. Employer un produit à base de Manèbe à raison de 240 gr. de matière active à l'Hl. Un poudrage avec un anti-Oïdium pourrait aussi être effectué dans les cultures ayant atteint le stade de la floraison.

TOULOUSE, le 26 MAI 1966

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi

Le Directeur - Gérant : L. BOUYX

P 97